



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du sport

Question écrite n° 117062

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des sports sur les recommandations exprimées dans le rapport de l'assemblée du sport intitulé « enjeux, grands axes de préconisation et mesures phares ». Pour promouvoir les valeurs du sport dans l'éducation et l'enseignement, le rapporteur propose de réserver une plus grande place au sport, ses pratiques, ses valeurs, son histoire, ses champions, dans l'enseignement, condition d'une réelle prise en compte dans l'éducation, pour un changement du regard de la société sur la personnalité et les mérites du champion, mais aussi pour l'émergence de nouvelles ambitions parmi les plus jeunes. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

Pour promouvoir les valeurs du sport dans l'éducation et l'enseignement, il est proposé de réserver une plus grande place au sport, ses pratiques, ses valeurs, son histoire, ses champions, dans l'enseignement, condition d'une réelle prise en compte dans l'éducation pour un changement du regard de la société sur la personnalité et les mérites du champion, mais aussi pour l'émergence de nouvelles ambitions parmi les plus jeunes. Cette préconisation, issue du rapport « Assemblée du sport », rejoint tout particulièrement les orientations stratégiques du ministère des sports en faveur de la promotion des valeurs du sport et l'émergence de talents chez les jeunes. Des expériences de différentes natures favorisent la diffusion des valeurs des sportifs de haut niveau et de la performance dans et hors l'école, auprès des jeunes ou des publics spécifiques. A titre d'illustration, les champions de boxe Myriam CHOMAZ, Mayar MONSHIPOUR, Myriam LAMARE interviennent en milieu scolaire, carcéral et hospitalier. De même, une démarche de réparation engagée par un sportif de haut niveau peut favoriser la réflexion chez les plus jeunes. Par exemple, en athlétisme, Mehdi BAALA intervient dans les écoles, suite à sa condamnation pour une altercation avec son co-équipier français lors d'un meeting. La réalisation collective d'un challenge sportif peut constituer un vecteur d'exemplarité pour les élèves. Ainsi, en 2009, trois sportives ont partagé leur défi sportif, lancé au nom de la ligue contre le cancer, avec des collégiens de l'ensemble scolaire du Mirail (Toulouse). Stéphanie GEYER-BARNEIX, Alexandra LUX et Flora MANCIET, coéquipières de l'Equipe de France de sauvetage en mer, ont traversé l'Atlantique en paddle board, de la Nouvelle Ecosse à Capbreton (Landes). Donner un sens à la vie, conduire des projets de solidarité, dépasser une difficulté scolaire, vaincre la maladie, sont des objectifs différents que chacun essaie d'atteindre par un dépassement collectif. Par ailleurs, au sein du mouvement sportif fédéral, l'équipe de France de judo donne rendez-vous, depuis plusieurs années, aux jeunes judokas des clubs d'une région lors des « mercredis de l'équipe de France de judo ». Ainsi, tout récemment, Céline LEBRUN, Pierre-Alexandre ROBIN, Pénélope BONNA, Quentin JOUBERT, Florent URANI et Clarisse AGBEGNENOU ont animé des séances de judo et réalisé des démonstrations à l'attention des jeunes judokas de la région Midi-Pyrénées. En complément de l'enseignement obligatoire d'éducation physique et sportive, le développement du sport scolaire passe aussi par une plus grande coopération entre le mouvement sportif fédéral et l'école, qui se concrétise par la signature de convention cadre entre le CNOSF et le Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative (le 25 mai 2010), puis par la signature de conventions quadripartites entre ce ministère, les

fédérations sportives et les deux fédérations sportives scolaires de l'enseignement public (USEP et UNSS). Après avoir mis en place l'expérimentation du système « cours le matin, sport l'après-midi », le Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et de la Vie Associative a sollicité la contribution de champions, dont Muriel HURTIS et Nikola KARABATIC, afin d'accentuer le développement et valoriser la place du sport à l'école. Un rapport intitulé « Comment accroître la place du sport à l'école ? » a été remis au Ministre le 21 septembre 2011, lors de la 2e édition de la journée du sport scolaire. La réflexion des ambassadeurs du sport scolaire aboutit ainsi à huit propositions réparties au sein de quatre thématiques que sont les valeurs, les acteurs, les offres et les réussites scolaires. Ainsi, la promotion des valeurs du sport et l'émergence de nouvelles ambitions chez les jeunes peuvent résulter de l'intervention de plusieurs acteurs du sport dans des contextes différents et complémentaires. S'agissant de l'enseignement, la mise en oeuvre plus systématique de cette recommandation formulée par le rapporteur du groupe de travail axé sur le sport de haut niveau relève de la politique du ministère chargé de l'éducation nationale. Les échanges au sein de la future instance de gouvernance du sport entre les différents acteurs du sport peuvent les conduire à partager des orientations stratégiques déjà portées par les acteurs historiques du modèle sportif français que sont le ministère des sports et le CNOSF, pour conjuguer leurs actions pour une meilleure efficacité.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117062

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 août 2011, page 9294

Réponse publiée le : 21 février 2012, page 1660